

Discours prononcé au nom du « collectif 17 octobre 1961 Isère »

17/10/2023

Bonjour,

Je vous remercie pour votre présence nombreuse en ce 62ème anniversaire du massacre commis le 17 octobre 1961 à Paris. La mobilisation régulière et importante autour de cet hommage permet de dire avec force l'importance de regarder en face l'Histoire de la colonisation et ce qu'elle dit de notre présent, pour contribuer à nos combats communs pour une société sans discriminations et pour la paix.

Notre collectif s'intitule « *collectif 17 octobre 1961 Isère, Algérie, regarder le passé, agir au présent, pour construire un futur solidaire* ». Le sous-titre a évidemment son importance. Pour rappel, le collectif est composé des organisations

Algérie au coeur, Amal, Association Nationale des Pieds Noirs Progressistes et de leurs Amis (ANPNPA), Association de Solidarité des Algériens de l'Isère (ASALI), Comité de soutien aux réfugiés algériens (CSRA), Coup de Soleil Auvergne - Rhône-Alpes, La Libre Pensée, Mouvement de la Paix - Isère, Ras L'Front Isère

Je tiens au nom du « collectif 17 octobre 1961 Isère » à remercier les nombreuses élues et nombreux élus ici présents.

Depuis plus de trente ans, le souvenir du 17 octobre 1961 est honoré chaque année à Grenoble par des rassemblements. Il y eut un premier rassemblement dès le 18 octobre 1961, auquel notre ami Jo Briant participait, avec déjà des jets de fleurs dans l'Isère pour rendre hommage aux victimes.

Depuis 2016, nous tenons cet hommage à côté de la plaque commémorative posée par la ville de Grenoble, geste d'engagement et de solidarité que trop peu de villes ont fait. Cette question des plaques n'est pas anecdotique. Il est important que les murs des rues et des places portent d'autres traces que celles de Généraux qui « s'illustrèrent » de façon sanglante lors de la colonisation.

Ce rassemblement est désormais coorganisé par le collectif 17 octobre 1961 Isère et la Ville de Grenoble, ce qui marque un pas supplémentaire important dans l'engagement de la Ville de Grenoble, que je tiens ici à remercier.

Après l'hommage et la minute de silence, nous partirons en cortège. Nous ferons une halte sur le parvis de la Cathédrale pour écouter des lectures de poèmes de Mohamed Dib, Assia Djebar, Kateb Yacine.

Nous partirons ensuite en manifestation pour

- ✓ *exiger de l'État français qu'il reconnaisse officiellement sa responsabilité dans les massacres liés à la colonisation;*
- ✓ *exiger la reconnaissance des massacres du 17 octobre comme crime d'État;*
- ✓ *réclamer l'ouverture des archives de la Guerre d'Algérie et de la colonisation aux chercheurs français et étrangers, sans restrictions, ni exclusives;*
- ✓ *refuser les discours xénophobes, racistes, colonialistes.*

Nous irons jusqu'à la passerelle Saint Laurent, où nous jetterons des fleurs dans l'Isère, en mémoire des victimes de la répression du 17 octobre 1961 à Paris.

Permettez-moi de lister l'ensemble des organisations signataires de l'appel, car c'est leur soutien et la mobilisation des militants qui fait de cet hommage un rendez-vous important, qui permet d'avancer sur le chemin de la reconnaissance au plus haut niveau de cette répression terrible en plein Paris qui eut lieu le 17 octobre 1961.

1. Association tisser les liens solidaires (ATLLAS),
2. collectif des Algériens de Grenoble,
3. ACIP-ASADO,
4. Association dauphinoise pour l'amitié franco-libanaise (ADAFL),
5. Association France Palestine Solidarité (AFPS),
6. Association iséroise des amis.es des Kurdes (AIAK),
7. Interstices (Maroc),
8. Maroc Solidarités Citoyennes,
9. ATTAC,
10. Cercle laïque de l'agglomération grenobloise (CLAG),
11. Comité Traite négrière/Esclavage,
12. Comité isérois de soutien aux sans papier (CISSP),
13. Front uni des immigrations et des quartiers populaires (FUIQP),
14. LDH Grenoble Métropole,
15. LDH Iran,
16. Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté (LIFPL),
17. MRAP (au niveau national),
18. Nil Isère,
19. Réseau Universités Sans Frontières Isère (RUSF 38),
20. Survie Isère,
21. Union Juive Française pour la Paix,
22. UD CGT 38,
23. CGT des travailleurs sans-papiers de l'Isère,
24. FSU 38,
25. Solidaires 38,
26. SUD Lutte de classes éducation,
27. Action Antifasciste Grenoble (AFA),
28. ADES,
29. Ensemble ! Isère,
30. Europe Écologie Les Verts Isère,
31. Fédération de l'Isère du PCF,
32. Fédération de l'Isère du PS,
33. Generation.s,
34. GO citoyenneté,
35. La France Insoumise Isère,
36. Lutte Ouvrière,
37. NPA,
38. Parti Communiste des Ouvriers de France (PCOF),
39. Pour une écologie populaire et sociale (PEPS Isère),
40. Parti Ouvrier Indépendant (POI),
41. Réseau Citoyen Grenoble,
42. Union Communiste Libertaire (UCL)

Ce soutien est extrêmement important, car c'est l'action militante et votre présence qui permet de lutter pour la reconnaissance officielle par l'État de la reconnaissance de son rôle dans cette tragédie. Nous pouvons mesurer le chemin considérable qui a été parcouru depuis le début des années 90.

62 ans après les faits, du chemin a été parcouru mais il reste toujours important d'être mobilisés et d'agir. A l'occasion du 17 octobre 2022, le Président de la République Emmanuel Macron a certes reconnu les faits qui se sont déroulés dans la nuit du 17 octobre 1961, en poursuivant « *les crimes commis sous l'autorité de Maurice Papon, entraînant la mort de dizaines d'Algériens, sont inexcusables pour la République.* ».

Reconnaître qu'il a eu un crime est un progrès, même si on peut déplorer qu'il ait fallu plus de 60 ans pour le faire. Mais Maurice Papon, nommément désigné, était-il le seul responsable de crime ?

Où était donc la « République » pendant ces massacres commis en plein Paris par des policiers sous « l'autorité de Maurice Papon »?

Les faits

En mars 1958, Maurice Papon est nommé préfet de Police de Paris, alors qu'il est impliqué dans la déportation des juifs de la région bordelaise entre 1942 et 1944 (il sera condamné en 1998 à dix ans de réclusion pour « complicité de crimes contre l'humanité »).

Préfet régional de Constantine (Algérie) de 1956 à 1958, Maurice Papon était partisan d'une collaboration très étroite entre les militaires et les civils, pour mener une guerre totale contre l'ALN (armée de libération nationale). Il contribua fortement au développement des camps de regroupement : entre les mois de septembre 1956 et d'octobre 1958, le nombre de Algériens regroupés passa de 117 000 à 360 000, provoquant précarité et misère parmi les familles rurales. «*La présence de Maurice Papon ne constitue pas un obstacle, c'est le moins qu'on puisse dire, à cette forme de répression*», écrit l'historien Pierre Vidal-Naquet dans « la Torture dans la République » (écrit au lendemain de la guerre d'Algérie et publié aux éditions de minuit). La tristement célèbre «ferme Ameziane», remplira son rôle de façon redoutable, tous les suspects arrêtés de l'Est algérien pouvaient y être conduits pour être interrogés et torturés.

Lorsque Maurice Papon est nommé Préfet de Police à Paris, tout cela est évidemment connu par le pouvoir de l'époque. On peut légitimement supposer que c'est même au titre de ce « savoir-faire » si particulier qu'il a été choisi.

En octobre 1961, Maurice Papon décide d'instaurer un couvre-feu pour les «Français musulmans d'Algérie», terme utilisé à l'époque pour désigner les Algériens travaillant en métropole. Il leur est interdit de circuler dans les rues de Paris et de la banlieue entre 20h30 et 5h30 du matin. Cela se passe dans le contexte de l'état d'urgence qui permet aux préfets «*d'interdire la circulation des personnes ou des véhicules dans les lieux et aux heures fixés par arrêté*».

Il est important de rappeler à propos de l'état d'urgence, au vu de son utilisation régulière ces dernières années, qu'il s'agit d' **une loi coloniale votée en 1955 comme outil de répression**. Déclaré sur le sol de la métropole lors de la tentative de putsch en avril 1961, l'état d'urgence resta en vigueur jusqu'en mai 1963 – un an après les accords de cessez-le-feu d'Evian du 19 mars 1962 et la déclaration de l'indépendance de l'Algérie le 5 juillet 1962.

Le soir du 17 octobre 1961, des dizaines de milliers d'Algériennes et d'Algériens ont manifesté pacifiquement à Paris, pour le droit à l'indépendance de l'Algérie et pour leur droit à l'égalité et à la dignité, contre un couvre-feu raciste qui leur était imposé. Les manifestantes et les manifestants étaient de toutes générations, jeunes et moins jeunes, essentiellement des travailleurs de la région parisienne, venus endimanchés avec leurs familles, issus des quartiers populaires et des bidonvilles, notamment celui de Nanterre. Les consignes de la fédération de France du FLN étaient très claires : pas d'armes, même pas un canif.

Malgré le caractère pacifique de la manifestation, le ministre de l'Intérieur, Roger Frey, et son préfet Maurice Papon soutiendront qu'il s'agissait là d'un "acte de guerre".

La répression fut d'une grande violence : plus de 12 000 personnes furent raflées et conduites dans des cars de police ou des bus de la RATP réquisitionnés à cet effet, plusieurs centaines de personnes (100 ? 200 ? 300? plus encore ? On ne saura sans doute jamais) furent tuées par balles et jetées dans la Seine, d'autres furent massacrées dans l'enceinte même de la Préfecture de Police ou du Palais des Sports .

Ceci en plein Paris ! On pouvait lire le lendemain dans France Soir : "*Ray Charles pourra chanter ce soir. Après le passage du service de désinfection, le Palais des sports a retrouvé son aspect habituel*".

Maurice Papon n'est pas le seul à porter la responsabilité de ce massacre., le sommet de l'État est aussi en cause. Le Ministre de l'intérieur, Roger Frey, et le premier ministre, Michel Debré étaient forcément informés. Quand au Général de Gaulle, alors Président de la République, des notes publiées par Mediapart en juin 2022 montrent qu'il était parfaitement au courant du crime commis. Une note d'un haut fonctionnaire à l'intention du Général de Gaulle indique ainsi :

« Il y aurait 54 morts. Les uns auraient été noyés, les autres étranglés, d'autres encore abattus par balles. Les instructions judiciaires ont été ouvertes. Il est malheureusement probable que ces enquêtes pourront aboutir à mettre en cause certains fonctionnaires de police »

« Noyés », « étranglés », « abattus par balles », cette note terrible fait étrangement penser à cette autre expression terrible créée pour montrer ce qui se passa ce jour-là : « noyés par balles ».

Nous savons que, contrairement aux craintes exprimées dans cette note, aucun coupable ne sera puni, l'Élysée ne s'exprimera jamais sur le sujet et le ministre de l'intérieur sera maintenu dans ses fonctions. Maurice Papon sera félicité (lorsqu'en 1967 Maurice Papon quitte la Préfecture de police de Paris, le général de Gaulle dira à son successeur : « Vous avez là un poste très important et exposé. Il y faut beaucoup de sang-froid et d'autorité. Vous succédez à un homme qui l'a occupé de façon considérable. »), et il fera une belle carrière jusqu'à sa condamnation pour complicité de crime contre l'Humanité en 1998.

La réalité, c'est qu'il s'agit d'un crime d'État, et c'est au nom de la raison d'État que le silence fut organisé sur cette tragédie. C'est la responsabilité de l'État qu'il s'agit de reconnaître pour en tirer toutes les conséquences.

C'est pourquoi tout à l'heure nous manifesterons pour :

- ✓ *exiger de l'État français qu'il reconnaisse officiellement sa responsabilité dans les massacres liés à la colonisation;*
- ✓ *exiger la reconnaissance des massacres du 17 octobre comme crime d'État;*
- ✓ *réclamer l'ouverture des archives de la Guerre d'Algérie et de la colonisation aux chercheurs français et étrangers, sans restrictions, ni exclusives;*
- ✓ *refuser les discours xénophobes, racistes, colonialistes.*

Il est important d'affirmer la vérité, aussi terrible soit-elle. Le passé imprègne le présent. La capacité à regarder ensemble le passé contribue à notre capacité à construire l'avenir, dans la diversité de nos parcours de vie et dans le respect mutuel. comme l'écrit l'historien Patrick Boucheron dans son texte « *écrire l'histoire des futurs du passé* », il s'agit de

"rappeler le passé, non pour le réciter ou s'adonner sagement à son devoir de mémoire, mais bien pour le ressaisir, et y réactiver une puissance de convocation qui fait venir le passé dans le présent".

Rendre hommage aux manifestantes et manifestants du 17 octobre 1961, c'est se souvenir qu'ils ont été massacrés parce qu'ils manifestaient pour protester contre un couvre-feu raciste.

C'est refuser la violence d'État utilisée pour réprimer les manifestations, des gilets jaunes à Sainte Soline, c'est refuser la banalisation des violences policières vis à vis de la jeunesse et des populations des quartiers populaires, dont une tragique illustration est la mort du jeune Nahel à Nanterre le 27 juin dernier. Cette mort n'est malheureusement pas un fait isolé, elle fait suite à d'autres morts qui n'auraient pas dû survenir : Alhoussein, Jean-Paul, Boubacar, Rayana, Souheil, ...

Il est nécessaire de revoir en profondeur le fonctionnement de la police nationale, résultat des choix politiques sécuritaires faits au plus haut niveau de l'Etat. L'ONU a critiqué à plusieurs reprises les politiques sécuritaires en France. Cela s'inscrit dans une histoire marquée par les discriminations et les préjugés, c'est pour une large part le résultat d'un racisme qui traverse l'ensemble de la société, faute d'avoir tiré les leçons de notre Histoire récente. Ce qui est en lien avec le point suivant.

Rendre hommage aux manifestantes et manifestants du 17 octobre 1961, c'est lutter contre les discours xénophobes et colonialistes.

Il est temps que le sommet de l'État cesse sa complaisance vis à vis des discours nostalgiques de la colonisation. Comment est-il possible que le député du Rassemblement national (RN) José Gonzalez, nostalgique de l'Algérie française, ait été nommé vice-président du groupe d'amitié France-Algérie par le bureau de l'Assemblée nationale ? Comment a-t-il été possible qu'en septembre 2022, à Perpignan, une place ait pu être baptisée du nom de Pierre Sergent, un des fondateurs de l'OAS, sans réaction de la Préfecture ? Comme souvent, le combat démocratique anticolonial a été mené par des associations et des collectifs de citoyens, et il a permis qu'à Perpignan pendant 5 jours en février 2023, cette plaque de la honte soit remplacée par une autre plaque portant l'inscription "*Maurice Audin, mathématicien, militant de l'indépendance algérienne, torturé et assassiné en 1957*".

A cette occasion, permettez-moi d'exprimer ma grande tristesse à l'occasion de la disparition de mon ami Jean-François Gavoury.

C'était le fils de Roger Gavoury, commissaire d'Alger. Le 23 mai 1961 Roger Gavoury déclara à « *Je rêve d'une Alger où les hommes s'entraiment enfin, sans plus être séparés par des races, des religions ou des mers* », le 31 mai 1961 il fut assassiné par un commando de l'OAS.

Jean-François Gavoury était un homme totalement engagé dans la lutte contre toutes les tentatives de réécriture de l'Histoire et réhabilitation de l'OAS. Fondateur de l'ANPROMEVO (association nationale pour la protection de la mémoire des victimes de l'OAS), il s'est battu jusqu'au bout contre l'OAS et ses thuriféraires.

C'est une grande perte.

Rendre hommage aux manifestantes et manifestants du 17 octobre 1961, c'est aussi parler de leur combat pour l'indépendance de l'Algérie.

Le 8 mai 1945, jour de la chute du nazisme, conscients qu'un nouveau monde allait se construire, les Algériens manifestèrent à Sétif, Guelma et Kherrata, par milliers pour réclamer l'égalité des droits et le droit à l'indépendance. La répression causa des dizaines de milliers de morts, et est considérée par beaucoup comme le véritable point de départ de la guerre d'Algérie.

En France, le 14 juillet 1953, jour où on célèbre la République et la devise « Liberté Egalité Fraternité », 6000 à 8000 Algériens manifestent à l'appel du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (le MTLD) . Alors que le cortège se déroule pacifiquement, à l'arrivée place de la Nation, la Police fera feu des dizaines de fois, faisant 7 morts. Avec le début de la guerre d'indépendance le 1^{er} novembre 1954, la répression contre les Algériens en France ne fera que s'amplifier, jusqu'au drame du 17 octobre 1961.

Le refus d'entendre l'aspiration légitime du peuple algérien à maîtriser son destin a conduit à une guerre cruelle, avec des centaines de milliers de morts, et bien plus de familles endeuillées.

Cette leçon vaut pour le temps présent.

Partout dans le monde, la politique du recours à la force contre les peuples aboutit à des destructions et des massacres, et fait croître le danger d'un conflit majeur.

Dans ces temps de conflits qui menacent la Paix dans le Monde, il est tout aussi important de dire à la fois notre attachement au respect du droit international et à la protection des populations et de rappeler cet enseignement de l'Histoire :

il n'y a pas de paix durable sans le respect de la volonté des peuples.

Solidarité avec les combats démocratiques du peuple algérien

La manifestation du 17 octobre 1961, c'est aussi une manifestation pour l'indépendance de l'Algérie., pour une Algérie démocratique, respectant les libertés fondamentales. La proclamation du 1er novembre 1954 donnait comme but à l'indépendance « *le respect de toutes les libertés fondamentales sans distinction de race ni de confession* ».

Rendre hommage aux manifestantes et manifestants du 17 octobre 1961, c'est aussi être solidaire des combats démocratiques du peuple algérien.

En Algérie, après les militants du Hirak, la répression frappe les organisations défendant les droits et libertés (dissolution de la Ligue Algérienne de Défense des Droits de l'Homme en janvier 2023), les journalistes (Ihsane El Kadi, directeur de Radio-M, a été condamné à huit ans de prison dont 5 ferme le 18 juin 2023), le lanceur d'alerte environnementale Kamal Aïssat, placé sous contrôle judiciaire depuis le 16 juillet dernier et interdit de sortie du territoire national, conséquence de son engagement pour la préservation de la vallée de la Soummam, classée « zone humide protégée ». Le journaliste algérien Mustapha Bendjama a été condamné ce 29 août à deux ans de prison pour avoir publié des informations considérées comme "classifiées".

Fin 2022, au moins 280 militant·e·s, défenseur·e·s des droits humains et contestataires étaient toujours incarcérés pour des infractions liées à l'exercice pacifique de leurs droits à la liberté d'expression et de réunion.

Nous demandons la libération immédiate et sans condition des prisonniers d'opinion en Algérie.

Dans le cadre du festival des solidarités, le collectif 17 octobre 1961 Isère avec l'Association France Palestine Solidarité (AFPS), Association iséroise des amis.es des Kurdes (AIAK), la ligue des Droits de l'Homme (LDH), la ligue de défense des droits de l'Homme en Iran (LDDHI), Nil 38 (Egypte), organise une

Conférence-débat 25/11/2023

de 16h00 à 18h30

à la Maison du Tourisme

intitulée

Évolution des droits et libertés depuis 2009 au Maghreb et au Moyen Orient

avec la participation de

Akram Belkaïd,

rédacteur en chef du Monde Diplomatique

Pinar Selek (en visio),

sociologue, militante antimilitariste et éco-féministe turque

des interventions sur la situation en Algérie, Egypte, Iran, Syrie

pour

- **faire le point sur l'évolution des droits et libertés**, en particulier sur les plans la liberté de la presse, des prisonniers politiques, des droits des organisations démocratiques à pouvoir intervenir dans le débat public.
- **marquer notre solidarité** avec tous les peuples qui luttent pour plus de liberté et de démocratie, pour la reconnaissance de leurs droits politiques et culturels.

Cette initiative est en construction depuis plus de 6 mois, il s'avère que l'actualité de ces derniers mois lui donne beaucoup de sens, malheureusement.

Merci de votre attention.